



CCNUCC COP 26 à Glasgow

HALL 4, PV 05, Zone Bleu

Pavillon COMIFAC - Congo Basin Initiatives

Note d'orientation

THEME:

**SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE COMME MOYENS DE LA
CONSERVATION ET LA GESTION DURABLE DES PAYSAGES FORESTIERS DU
BASSIN DU CONGO EN VUE DE L'ATTÉNUATION DES IMPACTS DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**EVENEMENT : DISCUSSION DE HAUT NIVEAU ENTRE LES MINISTRES DES
PAYS DU BASSIN DU CONGO ET LES REPRÉSENTANTS DES AGENCES DE
DEVELOPPEMENT**

LIEU : COMIFAC GIZ CBFP COP 26 PAVILION Glasgow et Virtuel

DATE : LUNDI 8 NOVEMBER 2021

HEURE : 16:00h -17:30h

Contexte :

Depuis des millénaires, l'ensemble des grands écosystèmes des différentes forêts du Bassin du Congo constitue une très importante composante de la biosphère de notre planète Terre. Il est aujourd'hui reconnu par la communauté internationale toute entière, que ces vastes paysages forestiers jouent et doivent obligatoirement continuer de jouer leur rôle pour l'équilibre du climat à une échelle globale et la sauvegarde de la biodiversité au niveau planétaire. Récemment, les scientifiques ont même donné aux forêts du Bassin du Congo l'attribut du « poumon de premier rang » parmi les forêts tropicales mondiales.

Il est fort regrettable, que nous devons en même temps apprendre que ces écosystèmes abrités par le Bassin du Congo montrent depuis quelques années le rythme de dégradation le plus rapide dans le monde (FAO 2020). Nous assistons à un processus de fragmentation et dégradation des

forêts, provoqué et entretenu par l'homme et ses activités économiques non durables et non respectueuses de la nature à un rythme toujours grandissant malgré tous les efforts entrepris pour les remplacer par des approches et concepts d'un développement transformationnel durable depuis plus de trente ans maintenant.

Attentes des initiatives :

L'ensemble des « Initiatives pour le Bassin du Congo » a comme défi, au moins en ce qui concerne le continent africain, une intensification sans précédente des synergies entre les efforts de stabilisation du climat et la sauvegarde des dernières reliques des « Hot spots » de la biodiversité en combinaison avec la restauration des écosystèmes déjà atteints de la dégradation. La vision est à la hauteur d'éviter que les actuelles crises environnementales se terminent dans des catastrophes climatiques et écologiques, marquées par des perturbations massives et irréversibles de la biosphère toute entière à un tel point qu'elles menacent la vie sur la Terre.

Au niveau stratégique, la principale stratégie de solution est à la fois fondée sur la nature, dont notamment les services écosystémiques, et repose à la fois sur le respect des exigences écologiques des êtres vivants constituant ces mêmes écosystèmes. Cette stratégie fondamentale adresse directement l'atteinte des objectifs assignés au développement durable par l'Agenda 2030, incluant ceux liés à la sécurité alimentaire, à l'assainissement des eaux et la fertilité des sols, ainsi que la résilience contre le changement climatique et les risques des futures maladies épidémiologiques.

La grande majorité de la communauté internationale est très perceptible pour toutes expressions volontaires par les pays d'Afrique centrale d'accueillir des dispositions d'engagement dans la stratégie de solution susmentionnée en faveur du bien-être de tous les peuples Africains et basée sur les services offerts par une nature soigneusement maintenue dans un état intact au niveau structurel et fonctionnel (Nature based Solutions).

A cet effet, une grande importance incombe aux efforts à entreprendre de façon concertée pour clarifier des positions communes et faciliter la transcription des accords internationaux dans le contexte régional du Bassin du Congo (mainstreaming international).

Il va de soit de combiner les efforts de tous pour la mise en œuvre du Plan de Convergence (vision commune des Etats) pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo (mainstreaming Sous-régional), en harmonie avec les exigences et lignes directrices des accords internationaux.

Il est considéré comme impératif de composer tous les efforts ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des politiques d'atténuation et adaptation en concordance et harmonie avec les plans d'investissement nationaux, ainsi qu'en conformité avec les engagements pris dans le cadre des accords internationaux les stratégies sous-régionales.

Last not least, il est très souhaité qu'un monitoring des impacts sur le capital nature et les valeurs socio-culturels sera soutenu par l'effort de tous à la hauteur des attentes d'une « décennie pour la restauration des écosystèmes » 2021 à 2030.

Au niveau opérationnel, la COMIFAC en synergie avec ses réseaux régionaux et ses partenaires, dont la GIZ, ont apporté entre autres des appuis aux pays de la sous-région pour la création à l'échelle des paysages, des complexes d'aires protégées transfrontalières, dont la

gestion concertée est régie par des accords internationaux entre plusieurs pays afin d'en assurer une démarche écosystémique efficace.

Les approches paysages (gouvernance des aires protégées et leurs zones périphériques) ont pour objectif d'expérimenter des solutions basées sur les interventions concrètes visant à protéger ou restaurer de manière durable les milieux naturels, encore intacts ou déjà modifiés, selon le cas et qui se prêtent à répondre aux défis sociétaux de manière prometteuse et adaptative. Ces paysages gérés de façon inclusive, offrent simultanément des avantages pour le bien-être humain, la sauvegarde de la biodiversité et la stabilisation du climat à leur niveau. Elles sont considérées comme des modèles de plateformes d'apprentissage à plusieurs endroits du bassin du Congo, à des fins de promouvoir les acquis de la conservation de la biodiversité et du développement local durable dans le cadre de l'intégration sous-régional en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région Afrique centrale.

En se référant au plaidoyer en faveur d'un nouvel « accord équitable sur le climat et la biodiversité », appelé « FAIR DEAL » pour le Bassin du Congo, la « Déclaration de la COMIFAC » pour une part équitable du financement et de l'engagement politique en faveur des écosystèmes du Bassin du Congo, à la hauteur de leur valeur globale en termes de biodiversité et de puits de carbone, cet événement de haut niveau servira de catalyseur pour un dialogue et des partenariats à plus long terme dans toute la région, ainsi que pour une ambition accrue de la part des pays donateurs et des pays forestiers d'Afrique centrale.

La discussion du panel sera orientée sur les perspectives du Bassin du Congo en se basant sur une et/ou plusieurs des questions suivantes qui seront abordés à la convenance des panelistes à savoir:

1. Quelles actions et stratégies sont à prioriser afin de faciliter à moyen et long terme la transition vers une évolution saine du potentiel économique et écologique du Bassin du Congo, tout en restant aligné avec les Objectifs du Développement Durable pour l'Humanité ?
2. Quelles opportunités existent pour mobiliser des appuis techniques et financiers nécessaires pour inverser les tendances négatives actuelles de la dégradation au niveau de la biodiversité et du climat ?
3. Qu'est-ce qu'il y a déjà entrepris pour fournir des données solides issues du suivi de l'impact de la gestion dans les modèles de mise en œuvre et où vous voyez des défis / où vous avez besoin de soutien ?
4. Quels rôles peut jouer la communauté internationale pour soutenir les ambitions des nations forestières d'Afrique centrale en tant que donateurs, marchés consommateurs, et en utilisant des leviers à la fois politiques et financiers ?
5. Quels parts peuvent les pays d'Afrique centrale prendre pour attirer davantage de financements forestiers, et comment ils envisagent de jouer un rôle de premier plan dans la protection et la gestion durable de leurs forêts tropicales et de leurs ressources naturelles, en intégrant les questions de conservation des forêts et de la biodiversité dans tous les secteurs tout en veillant à ce que les moyens de subsistance des communautés locales soient préservés ?
6. Comment l'annonce conjointe des pays donateurs réunis à la COP26 pour le Bassin du Congo peut être utilisée pour catalyser un financement plus important et améliorer l'environnement favorable au financement, y compris de la part du secteur privé, et comment l'utilisation efficace de cet investissement peut être assurée ?

Agenda Préliminaire

Modérateur Mr Chouaibou Nchoutpouen, Deputy Executive Secretary-Technical Coordinator of COMIFAC

Agenda Préliminaire

Modérateur Mr Chouaibou Nchoutpouen, Deputy Executive Secretary-Technical Coordinator of COMIFAC

Heures	Evènement	Responsable
16 :00-16:10	Allocution d'ouverture	Son Excellence Jules Doret Ndongo, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC
16:10-16 :25	Exposé Liminaire de la coopération allemande, GIZ	Mme Ingrid-Gabriela Hoven, Directrice Générale du Présidium de la GIZ (Vorstand)
16:30-16 :50	Plateforme de discussion avec les partenaires <ul style="list-style-type: none">• Ministres des pays de l'espace COMIFAC• Facilitateur allemand du PFBC• Représentant(e)s des agences de développement : UE-IPC ; DANIDA NORAD, SIDA ; USAID, DANIDA (TBC)• Directeur Général FSC International, Vice-Président de DANIDA• Message du Coordonnateur Régional du REPALEAC sur les 1,7 milliard de dollars, fournis à la COP 26 pour les communautés autochtones et locales du Monde	
16:50-17:10	Session des Q&R	Modérateur Chouaibou Nchoutpouen SEA COMIFAC
17:10- 17:15	Mot de clôture	Facilitateur PFBC et Président COMIFAC